

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 23 mai 2008

Service instructeur
COMMANDE PUBLIQUE

N° 2008-6-1-13

Service consulté
DEVI - DRT - DMG

COMMANDE PUBLIQUE

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'autoriser la signature de marchés relatifs à la Commande Publique suite aux décisions d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres

Conformément au Code des Marchés Publics, votre Assemblée doit approuver l'attribution de marchés et m'autoriser à signer les documents correspondants.

Dans ce cadre et pour chacun des services ou directions mentionnés ci-après, le présent rapport concerne différentes opérations.

Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie

- **Location d'engins de travaux publics et de camions de chantier avec conducteurs (point 1)** – Marchés à bons de commande conclus à compter de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2008, reconductibles par décision expresse pour trois périodes d'un an chacune, soit 2009, 2010 et 2011.

Lot	Intitulé du lot	Entreprise retenue par la C.A.O.	Montant du marché par période d'exécution
1	Location d'engins de terrassement avec conducteurs	TERRASSEMENT HARTMANN SA 68720 HOCHSTATT	Sans montant minimum ni maximum

Direction des Routes et des Transports

- **RD 419 - Déviation de RETZWILLER - Mission de maîtrise d'œuvre (point 2)**

Dans sa séance du 20 décembre 2007, votre commission a autorisé le lancement d'une consultation concernant la Déviation de Retzwiller sur RD 419.

L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication le 13 février 2008.

La date limite de dépôt des candidatures était fixée au 10 avril 2008 à 17 heures 00.

La commission d'appel d'offres réunie en jury, constituée conformément aux dispositions des articles 24 et 74 du Code des Marchés Publics, s'est réunie le 15 avril 2008 et a procédé :

➤ A l'ouverture des neuf plis réceptionnés dans les délais, et constaté que l'ensemble des candidats a satisfait à ses obligations au vu des pièces demandées. Six entreprises présentaient les garanties et capacités techniques et financières, ainsi que les références professionnelles requises.

➤ A l'enregistrement des montants des offres et du pourcentage de rémunération indiqués dans les actes d'engagement, avant de confier l'ensemble des propositions au service technique compétent, en vue d'une analyse approfondie, afin de lui permettre de se prononcer sur le choix des titulaires lors d'une séance ultérieure :

Les critères de sélection des offres prévus par le règlement de consultation avec leur pondération sont les suivants :

- 70% Valeur technique de l'offre ;
- 30% Prix des prestations.

Après vérification et analyse des offres, la Commission du 27 juin 2006 a décidé tous éléments considérés :

- d'arrêter les classements suivants :

Offre de base

1. Groupement ARCADIS, ARCHITECTURE et OUVRAGES D'ART, ATELIER DU PAYSAGE
2. EGIS ROUTES
3. SETEC ALS
4. INGEROP conseil & ingénierie, STRATES, PAYSAGES PLUS

- et donner un avis favorable à l'attribution de ce marché à l'entreprise dont l'offre a été jugée techniquement et économiquement la plus avantageuse, selon les critères fixés dans le Règlement de Consultation à :

- au groupement ARCADIS, ARCHITECTURE et OUVRAGES D'ART, ATELIER DU PAYSAGE pour un montant de 536 000.00 € HT.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au groupement ARCADIS (mandataire), ARCHITECTURE et OUVRAGES D'ART, ATELIER DU PAYSAGE pour un montant de 536 000.00 € HT soit 641 056.00 € TTC et un taux de rémunération de 3.79 %,
- de m'autoriser à signer le marché correspondant ainsi que tout document y afférent,

- Travaux de déplacement de la RD 107 à HUNINGUE et SAINT LOUIS (point 3)

Lot	Intitulé du lot	Entreprise retenue par la C.A.O.	Montant de l'offre € T.T.C.
Unique	Travaux de déplacement de la RD 107 à HUNINGUE et SAINT LOUIS	PONTIGGIA 8 rue de la martinique - BP 40015 68272 WITTENHEIM CEDEX	1 633 028,79

- Transports publics départementaux réguliers et scolaires - attributions 28 lots (point 4)

Lots	Intitulé du lot	Entreprise retenue par la C.A.O.	Montant de l'offre € T.T.C.
2	Lignes 713 et 759 Sondersdorf Biederthal Saint Louis	METROCARS 68300 SAINT LOUIS	1 261 764,18
3	Ligne 714 Liebenswiller Leymen Saint Louis	METROCARS 68300 SAINT LOUIS	608 465,98
4	Ligne 724 Saint Louis Ottmarsheim Mulhouse	CHOPIN-HEITZ / METROCARS 68200 MULHOUSE	2 249 729,48
5	Lignes 725 Sierentz Mulhouse	KUNEGEL / METROCARS 68110 ILLZACH	763 761,76
6	Ligne 728 Namsheim Chalampé Mulhouse	KUNEGEL 68110 ILLZACH	1 259 232,33
7	Ligne 755 St Louis Sierentz Mulhouse	KUNEGEL / METROCARS 68110 ILLZACH	1 350 767,61
8	Munchhouse Rummersheim Bantzenheim Chalampé collège d'Ottmarsheim	Lucien KUNEGEL / CHOPIN-HEITZ 68000 COLMAR	765 270,63
9	Niffer Petit Landau Hombourg collège d'Ottmarsheim	Lucien KUNEGEL / CHOPIN-HEITZ 68000 COLMAR	262 167,50
10	Sundgau collège de Rixheim	KUNEGEL 68110 ILLZACH	330 478,75
11	Bande rhénane - SEGPA du collège de Rixheim	KUNEGEL 68110 ILLZACH	249 243,75
14	Ranspach Haut et Bas, Michelbach Haut et Bas - collège de Hegenheim	KUNEGEL 68110 ILLZACH	335 094,38
15	Liebenswiller Hagenthal Haut et Bas Wentzwiller - collège de Hegenheim	METROCARS / CHOPIN- HEITZ 68300 SAINT LOUIS	775 425,00
21	Steinbrunn Haut et Bas Schlierbach Geispitzen - lycée de Saint Louis	KUNEGEL 68110 ILLZACH	559 413,75
36	Ligne 804 Altkirch Cernay	KUNEGEL 68110 ILLZACH	204 398,99
38	Illfurth, Walheim et env. - lycée et collèges d'Altkirch et Illfurth	KUNEGEL 68110 ILLZACH	609 262,50
39	Balschwiller, Spechbach Ht et env. - lycée et collèges d'Altkirch et Illfurth	KUNEGEL 68110 ILLZACH	792 964,38
40	Berentzwiller - Altkirch	KUNEGEL 68110 ILLZACH	1 728 459,25
41	Carspach - Altkirch	KUNEGEL 68110 ILLZACH	294 476,88
42	Ballersdorf - Altkirch	EXPRESS SUNDGAUVIENS 68210 BALLERSDORF	209 999,86

Lots	Intitulé du lot	Entreprise retenue par la C.A.O.	Montant de l'offre € T.T.C.
43	Navettes Altkirch gare - lycée	KUNEGEL 68110 ILLZACH	290 784,38
45	Guevenatten - Traubach le Haut - collège de Dannemarie	EXPRESS SUNDGAUVIENS 68210 BALLERSDORF	336 877,85
46	Diefmatten - Ammertzwiler- collège de Dannemarie	EXPRESS SUNDGAUVIENS 68210 BALLERSDORF	57 577,15
47	Chavannes - Montreux Jeune - collèges de Dannemarie et Montreux Château	EXPRESS SUNDGAUVIENS 68210 BALLERSDORF	581 877,07
48	Canton de Dannemarie - lycée d'Altkirch	EXPRESS SUNDGAUVIENS 68210 BALLERSDORF	947 798,29
49	Biederthal - Oltingue - Sondersdorf et env. - collège de Ferrette	KUNEGEL 68110 ILLZACH	1 135 443,75
50	Levoncourt, Oberlarg, Courtavon et environs - collège de Ferrette	KUNEGEL 68110 ILLZACH	558 490,63
52	Réseau du collège de Hirsingue	METROCARS 68300 SAINT LOUIS	678 496,88
53	Réseau du collège de Seppois le Bas	KUNEGEL 68110 ILLZACH	735 730,63

- RD 83 – Rocade Ouest de COLMAR – Phase 0 – Travaux d’aménagement de la section RIQUEWIHR – RD 415 (point 5)

Lot	Intitulé du lot	Entreprise retenue par la C.A.O.	Montant de l'offre € T.T.C.
Unique	RD 83 – Rocade Ouest de COLMAR – Phase 0 – Travaux d’aménagement de la section RIQUEWIHR – RD 415	Groupement TRANSROUTE / SAERT	8 816 663,63

- Grosses réparations d’ouvrages d’art – RD 430 – Réparation de l’étanchéité des ouvrages d’art sur la Doller et l’autoroute A 36 à MULHOUSE et ILLZACH (point 6)

Lot	Intitulé du lot	Entreprise retenue par la C.A.O.	Montant de l'offre € T.T.C.
Unique	RD 430 – Réparation de l’étanchéité des ouvrages d’art sur la Doller et l’autoroute A 36 à MULHOUSE et ILLZACH	Groupement COLAS / RICHERT	683 587, 55

Direction des Moyens Généraux

- Location longue durée d’un parc d’environ 193 véhicules automobiles pour les années 2008 à 2013 (point 7) :

Le marché est conclu avec une partie forfaitaire et une partie à bons de commande (minimum : 19 véhicules - maximum : 25 véhicules) pour une durée d’exécution globale de cinq ans, soit à compter de l’ordre de service prescrivant le début d’exécution (pour la location des véhicules relevant des segments K2 VU, K2 VP, F1 VU, F1 VP, B2, C et D(1) et pour la totalité des services annexes tous segments confondus), soit à compter de la date de notification des bons de commandes (pour la location des véhicules des segments D(2) et E). Le recours au marché à bon de commande sur une période dérogatoire de cinq ans est justifié pour des questions liées à l’amortissement des véhicules.

Le marché comprend la location longue durée et l'ensemble des prestations annexes suivantes : la maintenance-assistance avec la fourniture d'un véhicule relais pour certains véhicules, la fourniture des pneumatiques, de l'équipement des véhicules, des carburants (incluant le gazole pour les bibliobus, les véhicules d'exploitation et les cartes hors-parc) de produits et services annexes, la mise à disposition d'un outil de gestion et de suivi d'évolution du parc automobile, l'assurance des véhicules en tous risques et sans franchise, le lavage des véhicules et la fourniture de produit lave-glace hors celle prévue au contrat d'entretien.

Il est attribué au groupement conjoint constitué comme suit : **a) DIAC LOCATION** à NOISY LE GRAND, en qualité de mandataire, **b) GROUPAMA ALSACE** à SCHILTIGHEIM, **c) le GARAGE DU STADE** (concessionnaire Renault) à COLMAR, **pour un montant total de 5 535 396,06 € T.T.C.**, au titre des parties forfaitaire et à bons de commandes avec prise en compte du prix le plus élevé des trois véhicules proposés.

Il est proposé à votre commission de réserver une suite favorable à la passation de ces marchés selon les conditions décrites ci-dessus et m'autoriser à signer les documents correspondants.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER